

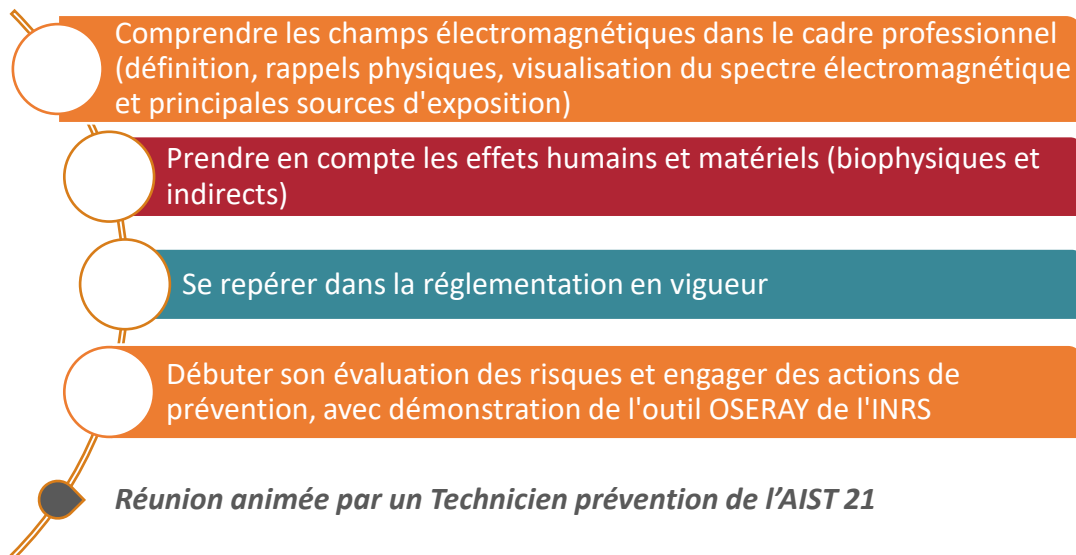
CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES (CEM) : MIEUX COMPRENDRE POUR PREVENIR

Toute installation ou équipement électrique, lors de son utilisation, crée à son voisinage immédiat un champ électromagnétique (CEM). Ce phénomène, bien qu'imperceptible dans la grande majorité des situations de travail peut, au-delà de certains seuils, entraîner l'apparition d'effets tant sur les équipements que sur les salariés.

La compréhension du phénomène physique, de ses effets et de la réglementation associée vous permettra de démarrer votre évaluation de ce risque puis d'envisager la mise en place d'un plan d'action.

Public : chef d'entreprise, responsable RH, encadrant, décideur, manager, souhaitant s'engager dans une démarche de Qualité de Vie au Travail

Programme



Information et inscriptions

- ↳ Inscription obligatoire sur www.aist21.com
Rubrique "Formations" puis "Réunions d'information collectives"
- ↳ Pour toute information,
ric@aist21.com - 03 80 77 85 30



Décembre 2020